

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2025

A 19 H 00

Présents : M. Martial PARIZOT – Maire, Mme Bernadette BERGER, MM Jérôme POCHERON, Fabrice BON, Ludovic GAUTHIER, Mmes Catherine CARTIER, Anne LIMBARDET, Clarisse MELSION, MM Yves BATAILLARD, Jean Marc RENARD, Laurent RUBACHA

Secrétaire de séance : M. Ludovic GAUTHIER

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal datant du 22 avril 2025.

Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

Ordre du jour :

- *Application du régime forestier sur la parcelle lieu-dit « le Communal », section ZI, parcelle n°1 pour une surface de 1ha22a80ca.*
- *Location de la salle polyvalente et du parc : extension à tous les habitants du canton de Genlis*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

1 – Application du régime forestier sur la parcelle lieu-dit « le Communal », section ZI, parcelle n° 1 pour une surface de 1ha22a80ca

Monsieur le Maire explique qu'une bande boisée de 1ha22a80ca au lieu-dit « Le Communal » sera rattachée à la surface boisée également au Communal, ce qui portera la surface totale à 17ha92a06ca.

Les travaux sylvicoles (broyage, nettoyage, etc...) se montent à 150.70 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'application du Régime Forestier sur la parcelle : territoire communal d'Izeure, lieu-dit Le communal, section ZI, parcelle n° 1, pour une surface de 1ha 22a 80ca et donne pouvoirs au maire pour signer les documents utiles.

2 – Location de la salle polyvalente et du parc : extension à tous les habitants du canton de Genlis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'étendre la location du parc, avec ou sans la salle polyvalente, à tous les habitants du canton de Genlis.

La location de la salle uniquement reste réservée aux habitants d'Izeure et des 6 communes voisines.

3 – Informations du maire

a/ Passage du Tour de Côte d'Or 2025 dans notre commune le dimanche 13 juillet :

- Réunion publique prévue le 24 juin 2025 à 18h30 à la salle polyvalente
- Appel à des volontaires pour la sécurisation
- Décorations de la commune
- Etc...

b/ Monsieur le Maire informe qu'il va faire équiper 6 poteaux lampadaires sur la place de la mairie ainsi que 6 poteaux lampadaires à Tarsul de prises électriques afin d'y brancher des décors de fêtes de fin d'année.

Le montant de ces travaux effectués par le SICECO s'élève à 3 574.34 €

Les décorations de Noël à fixer sur ces poteaux ont été achetées et livrées. Elles ont été commandées chez Blachère Illuminations pour un montant de 2 988 € TTC. Ces décorations sont des produits d'occasion, remis à neuf, rachetés à des communes qui souhaitent les renouveler et sont vendues à -50 % du prix neuf.

c/ Sortie et visite de l'Assemblée Nationale à Paris avec les CMJ d'Aiserey, Izeure et Longecourt en Plaine et ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe

Monsieur le Maire remercie tous les acteurs qui ont contribué au bon déroulement de cette journée : les maires de Longecourt, Aiserey et Izeure, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que les accompagnateurs.

Cette journée fût une expérience collective très émouvante et illustre l'importance de transmettre les valeurs républicaines et le devoir de mémoire aux générations futures.

Un livret est en préparation par les trois communes avec illustrations et explications du déroulement de la journée.

d/ Vidéoprotection : La demande de subvention auprès du Département a été accordée soit 10 566 € représentant 50 % de l'investissement. La demande auprès du FIPD est toujours en attente.

e/ Rapports de comptage effectué par le Département rue d'Amont et rue de Bessey entre le 2 et le 8 avril 2025. En moyenne 2150 véhicules/jour rue d'Amont et 479 véhicules/jour rue de Bessey mais surtout 7558 excès de vitesse rue d'Amont et 2466 rue de Bessey.

En attente d'un rapport pour conseiller de nouveaux aménagements.

4 – Questions diverses

Il est procédé à un tour de table.

Bernadette BERGER :

- Le repas des anciens est prévu le 8 novembre 2025. Un accordéoniste animera le repas pour 350 €.
- Père Noël des enfants :
 - Prestation proposée par Florian Gatt, juste pour emmener le Père Noël, sans promenade en calèche pour les enfants : 150 € sachant que pour Longecourt il prend 100 € pour la même prestation. Pourquoi cette différence de tarif ? Le conseil refuse sa proposition à l'unanimité.
 - Quelle solution de remplacement : quad, âne, moto ?

- Le 14 juillet : proposition d'organiser un pique-nique géant ouvert à la population le midi, sur inscription. Annulation en cas de mauvais temps.
- Repas commun des conseils municipaux d'Izeure et de Bessey les Cîteaux le 13 juin au Riva Plage à Glanon.
- 28/06/2025 : Canal en fête entre Thorey en Plain et Aiserey. Recherche de 2 personnes pour animer la partie pêche.
- Une nouvelle activité danse est proposée aux enfants d'Izeure à partir de septembre. Un cours d'essai gratuit aura lieu le mercredi 18 juin à la salle polyvalente. Le tarif est de 170 € / enfant / an pour une séance d'une heure.
- 01/07/2025 : réunion jeux inter'villages à 19 h à Izeure
- 14/06/2025 : réunion CMJ
- Remise des ceintures de judo le 10 juin 2025. Le club vient de nous informer qu'il n'y aurait plus de cours à Izeure.

Anne LIMBARDET :

- S'inquiète de savoir s'il y a actuellement du démarchage pour des travaux dans la commune car plusieurs personnes se sont présentées chez elle
 - o Non, il est rappelé que les entreprises faisant du démarchage doivent se faire connaître en mairie auparavant.

Fabrice BON :

- Une demande de subvention a été déposée auprès du Département pour l'achat d'un columbarium avec jardin du souvenir. Le dossier est réputé complet. La commission d'attribution doit se réunir en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 56.